



L'essentiel & plus encore

Nutiziale



SOMMAIRE

- Retour sur l'Assemblée Générale..... page 1
- Nos actions page 2
- Législation Page 3

Nutiziale

- Directeur de la publication Pierre Robin
- Conception : secteur Communication
- Impression : MSA de la Corse
- Crédit photos : MSA de la Corse ; CCMSA Image
- Tirage : 300 exemplaires
- Dépôt légal : 3^{ème} trimestre 2016
- N° CPPAP : 0140153803
- N° ISSN : 2266-4645

MSA de la Corse
 Parc Cuneo d'Ornano
 BP 407
 20175 Ajaccio Cedex 1

Pourquoi prendre du temps
 pour téléphoner ou patienter
 au guichet ?

N'hésitez pas,
 connectez-vous sur
www.msa20.fr

LE MOT DU PRESIDENT

Avant tout, laissez-moi une nouvelle fois vous remercier d'être venus si nombreux à notre Assemblée Générale, le 16 juin dernier à Porticcio.

Par votre présence, vous avez témoigné de votre engagement pour la MSA de Corse.

Cela me réjouit car vous le savez, mes volontés et celle du Conseil d'Administration sont bien de recréer du lien avec les adhérents et de faire vivre les territoires. Ce moment démocratique s'inscrivait pleinement dans la lignée des réunions territoriales que nous organisons depuis le printemps et qui se poursuivront en 2017.

Je tiens également à remercier les nombreuses personnalités de notre région qui nous ont fait l'honneur de leur présence: Mr le Préfet de région, Mr Gilles Simeoni, Président du Conseil Exécutif, Mr Pierre-Jean Lucciani, Président du Conseil Départemental de Corse du Sud, Mr Henry Franceschi Président du Conseil Economique, Social et Culturel, Mr Jean-Christophe Angelini, Président de l' ADEC , Mr François Sargentini, Président de l'ODARC, Mr Xavier Lucciani Président de l'Office Hydraulique, Mr Joseph Colombani, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture, et bien d'autres.

La richesse des interventions démontrait l'importance de la MSA et de l'agriculture dans le paysage insulaire.

Cette première année de mandat fut prospère en projets et prises de décisions.

Sans revenir sur toutes les avancées, sachez que la mobilisation du Conseil d'Administration a été sans faille. Notamment sur le dossier de la dette sociale qui permet aujourd'hui d'apercevoir le bout du tunnel.

Mon ambition pour les années à venir : renforcer la MSA et améliorer son fonctionnement pour la mettre complètement au service du monde agricole et rural.

Nous avons une obligation de résultat et cette réussite sera une œuvre collective. Je sais pouvoir compter sur vous.

Le Président

Dominique Fieschi

Retour sur l'Assemblée Générale

Le 16 juin dernier, Dominique Fieschi présidait sa première assemblée générale statutaire à Porticcio. Après un discours d'ouverture dans lequel il formait le vœu que cette rencontre soit le point de départ d'une mobilisation collective, Dominique Fieschi salua la présence des personnalités publiques et des délégués cantonaux. Ces derniers étaient 84 à avoir fait le déplacement de toute la Corse pour assister à ce moment démocratique.

Ils ont ensuite été nombreux à prendre la parole pour marquer leur soutien à la MSA et à l'agriculture corse : Elodie Lematte, Conseillère auprès du Ministre de l'Agriculture, Bernard Schmelz, Préfet de Corse, Gilles Simeoni, Président du Conseil Exécutif, Joseph Colombani, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture, François Sargentini, Président de l'ODARC ou encore Thierry Manten, 1^{er} Vice-Président de la CCMSA.

Outre le sujet épineux de la dette agricole corse, la réforme de la PAC et le développement économique de l'agriculture étaient au cœur des débats.



*Jean-Baptiste Michelangeli,
Délégué cantonal du 1^{er} collège sur le
canton de Petreto-Bicchisano :*

« C'était une belle Assemblée ; le monde agricole est aujourd'hui réuni. Tous les professionnels de l'agriculture regardent dans la même direction et c'est comme ça que nous allons avancer et sortir de la crise qui nous touche ! »

Elodie Lematte, Conseillère auprès du Ministre de l'Agriculture a évoqué les avancées et le travail commun réalisé sur la dette agricole avant de conclure ses propos en rappelant que « la force de la MSA tenait à la force de l'agriculture. »

La présence de Gilles Simeoni, Président du Conseil Exécutif témoignait de l'importance de l'agriculture en Corse. Il s'est adressé à Elodie Lematte en affirmant la volonté de tous de créer une relation de confiance avec le Gouvernement tout en passant « d'une logique de dépendance à une logique d'émancipation ».

Pierre Robin, Directeur Général de la MSA poursuivait en présentant le rapport d'activité 2015 de la caisse. Quelques chiffres à retenir : 120 millions d'euros de prestations légales versées aux adhérents, 1.7 million d'euros versés dans le cadre de l'accompagnement des crises agricoles, 600 000 euros octroyés au titre des prestations extra-légales... Il conclut en rappelant que la MSA de la Corse, ce n'est pas seulement un organisme percepteur de cotisations ; c'est avant tout un acteur important de l'activité économique et sociale insulaire.

Dominique Fieschi a ensuite pris la parole pour le traditionnel rapport moral du Président. Il a d'abord rappelé les différentes prises de décisions du conseil d'administration au cours de l'année passée, avant de s'étendre plus longuement sur les orientations à venir.

Pour le Président, les priorités de la caisse demeurent dans l'amélioration de la qualité du service rendu à l'adhérent et dans la présence sur le territoire. Et cette proximité passe bel et bien par les délégués. Dominique Fieschi entend bien redynamiser le réseau des élus afin qu'ils assurent pleinement leur rôle de relais entre la caisse et les adhérents

Quelques mots sur la mutualisation de proximité avec les caisses de MSA Provence Azur et Alpes-Vaucluse ont été prononcés pour conclure cette belle journée. Le Président l'a assuré : « s'il y a certes un intérêt pour une petite caisse comme la nôtre de travailler avec des plus grandes, la MSA de Corse est une caisse à part entière et elle le restera. Aucune fusion ne sera acceptée. »



Outre notre Assemblée Générale, le dernier trimestre a été riche en actions à la MSA de la Corse. Reprenons !

➤ Les RPJ

Notre caisse organisait cette année les rencontres préventions jeunes (RPJ).

Ce concours s'adressait aux élèves de l'enseignement agricole des départements des Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes Maritimes, Bouches du Rhône, Var, Vaucluse, Corse du Sud et Haute-Corse.

L'objectif étant de sensibiliser les futurs professionnels agricoles à la prévention des risques qu'ils encourent dans leur activité et d'intégrer ces règles de « bonnes pratiques » dans leur cursus de formation.

Près de 200 élèves étaient mobilisés ce jour-là pour présenter un projet sur lequel ils avaient travaillé toute l'année durant. D'autres animations, adaptées à ce jeune public, permettaient d'apprendre en s'amusant : prévention routière, addiction chez les jeunes, stand affûtage, chute de hauteur, réveil musculaire...

Le 1er prix a été décerné à l'UFA Hyères pour leur projet sur les risques professionnels dans un atelier agricole. Une journée de prévention qui a permis à Dominique Fieschi, Président de la MSA, de rappeler ce que fait la MSA en matière de santé et sécurité au travail.



➤ Les familles à l'honneur...



Développer les actions en faveur des familles de Corse du Sud : voilà en quoi consiste la signature du « schéma départemental des services aux familles », adopté le 7 juin dernier.

Le fruit d'un travail commun entre le MSA, la CAF de Corse du Sud, le Conseil Départemental, la commune d'Ajaccio et bien d'autres partenaires, qui s'inscrit pleinement dans les objectifs fixés par la nouvelle COG 2016/2020.

« Réduire les inégalités territoriales, répondre aux besoins spécifiques des familles dans le milieu rural est une priorité pour le service social de la MSA » soulignait Maria Guidicelli, Responsable du service social de la MSA et présente aux côtés de Jeanine Cotoni, 1^{ère} Vice-Présidente pour cette concrétisation.

➤ ...et les délégués !

Bilan positif pour les réunions territoriales organisées au printemps.

Après Vescovato, Lumio, Bastelica, Petreto Bichisano, Patrimonio et Sartène, nous nous déplacerons dans d'autres communes à partir de septembre et les réunions se poursuivront en 2017.

Vous êtes nombreux à participer à cet échange qui vous est consacré. Nous vous en remercions !



La Prime d'Activité : service en ligne ouvert aux allocataires AAH

Vous êtes allocataire de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH) et vous travaillez ? Vous pouvez à présent demander la Prime d'activité.

La Prime d'activité a été lancée le 1er janvier dernier. Elle est ouverte à tous les travailleurs, y compris les travailleurs handicapés allocataires de l'AAH. Pour ces derniers, une évolution réglementaire a été adoptée au printemps. Elle permet de ne pas les pénaliser, par rapport aux anciennes prestations RSA Activité et Prime pour l'emploi. Le service en ligne de demande de la Prime d'activité intègre à présent cette évolution. Vous pouvez donc réaliser votre demande sur Mon espace privé, accessible sur le site Internet de votre MSA.

Déclarations de Revenus Professionnels

La date limite de retour est fixée au 25/07/2016

Cette année, la déclaration des revenus professionnels doit s'effectuer obligatoirement par voie dématérialisée si le dernier revenu professionnel est supérieur à 10 000€.

Cette déclaration s'effectue depuis « mon espace privé » ou par télétransmission EDI-DRP.

Le non-respect de cette obligation expose l'adhérent à des sanctions :

- une majoration correspondant à 0.20 % des sommes déclarées en cas de déclaration par un autre mode.

-0.20% des cotisations et contributions versées en cas de paiement par chèque.

N'hésitez pas à prendre contact avec notre service cotisations !



Les garanties contre les impayés de pensions alimentaires : GIPA.

A partir du 1^{er} avril 2016, GIPA vise à aider les familles monoparentales quand l'autre parent ne paie plus de pension alimentaire et/ou de façon irrégulière.

40 % des pensions alimentaires ne sont pas payées ou le sont de façon épisodique ou partielle, alors qu'elles représentent près d'un cinquième du revenu des familles monoparentales les plus pauvres.

Ce dispositif a également pour but de soutenir les familles monoparentales dont le montant de la pension alimentaire fixé par la justice est faible, c'est-à-dire inférieur au montant de l'ASF (104,75 euros au 1^{er} avril 2016).

Le service social de la MSA de Corse peut aussi vous venir en aide. Renseignez-vous dans nos agences.

Les vacances arrivent, je pense à ma carte européenne d'assurance maladie !

Elle remplace la carte vitale dans la plupart des pays européens et permet d'obtenir la prise en charge des soins médicaux.

Valable deux ans, pour l'obtenir il faut en faire la demande auprès de votre MSA.

Vous pouvez maintenant demander votre CEAM en ligne, via votre espace privé 3 semaines avant le départ.

Vos agences MSA passent à l'heure d'été ! Du 1^{er} juillet au 31 août, Nous vous accueillons du lundi au vendredi, de 8h à 14h.